



## Le monde d'après, les recettes d'avant

La crise sanitaire a démontré combien les services publics sont essentiels pour garantir l'accès aux droits sociaux et aux soins. De son côté, notre Direction générale réaffirmait que nos missions étaient régaliennes.

Pour autant, nous voilà déjà redevenus une variable d'ajustement afin de financer leur crise économique.

Durant la crise, Macron et son gouvernement ont multiplié les ordonnances aussi bien dans le public que dans le privé pour réduire nos droits et accélérer les restructurations. Le point d'indice ne sera pas augmenté.

A l'opposé, des centaines de milliards d'euros sont versées, sans contrepartie, aux entreprises qui bénéficient d'exonérations de cotisations, de baisse des taxes sur la production et de l'impôt sur les sociétés. Par contre, ce sont des centaines de milliers d'emplois qui sont annoncées.

Dans le même temps, aucune mesure salariale, pas de développement massif des services publics pour répondre aux besoins de la population, pas de plan écologique ambitieux, pas de renforcement de notre système de protection sociale, pas de lignes politiques fortes en direction de la jeunesse, pas de mesures de progrès social en droit du travail et en garanties collectives...

Le gouvernement s'entête à vouloir imposer ses réformes : réforme de l'assurance chômage avec un durcissement des critères pour percevoir les indemnités chômage, transformation de la Fonction publique qui sabote le Statut général et les missions de

service public, réforme pour un régime de retraite universelle par points, suppression pour les futures générations des régimes spéciaux...

A la DGFIP, la période de confinement ne fut qu'une parenthèse dans la mise en œuvre du démantèlement de notre administration. Le paiement des impôts chez les buralistes a été généralisé cet été, c'est la privatisation d'une mission publique. Le chantier du NRP (nouveau réseau de proximité) est repris dès cette rentrée. A ce titre, le DRFIP convoque un CTL exceptionnel le 10 septembre pour annoncer le NRP à Paris.

Le gouvernement et la DG veulent faire le tri entre missions retenues comme « prioritaires » et celles dont elle veut se délester. Et ce sont les agents et la qualité de notre service public qui vont en pâtir. Pour la CGT, toutes nos missions sont essentielles !

**La CGT appelle les collègues à résister, dès le 17 septembre journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestations, pour empêcher le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, la casse de nos droits.**



## Les Misères de Paris

La DRFiP Paris a perdu **27 %** de son effectif entre 2010 et 2020, toutes catégories confondues (près de 40 % pour la seule catégorie C).

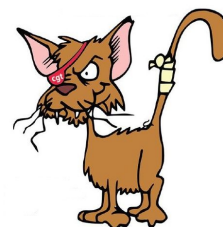
A cette baisse s'ajoutent les emplois non pourvus. Si le DRFiP se refuse à communiquer les chiffres, on peut pour autant quantifier les vacances d'emplois à 30 pour la catégorie A, 122 pour la B et 48 pour la C.

D'après les données du mouvement national, pour chacune des 3 catégories, l'écart entre arrivées et départs s'établit comme suit :

**A : 37 arrivées pour 42 départs**

**B : 21 arrivées pour 80 départs**

**C : 47 arrivées pour 72 départs**



Certains arrondissements (16ème, 19ème, 20ème...), certains sites (Malakoff, Argonne...), certaines missions (SIP, PCE, TP Amendes...) étaient jusqu'à présent particulièrement touchés par ces vacances d'emplois.

**Désormais, tout le monde sera concerné, le DRFiP répartissant la pénurie entre tous les services** (tout en refusant d'afficher les postes gelés et les effectifs des différents services). Conséquence : l'obtention d'une affectation dans certains arrondissements et/ou structures a été très limitée voire impossible (par exemple, les 13 premiers arrondissements sont inaccessibles aux B et C à de très rares exceptions près).

**Cette situation guère florissante ne s'améliorera pas avec le vaste plan de restructurations et délocalisations, dans le cadre du NRP que le DRFiP s'apprête à annoncer le 10 septembre.**

### Même pas CAP

Le basculement du service du Personnel aux Ressources Humaines est plus qu'un glissement sémantique et son rattachement au pôle gérant mobilier et immobilier plus qu'un regroupement organisationnel. Désormais, les agents sont assimilables à des biens matériels. Nos responsables locaux n'utilisent-ils pas le vocable « unités de travail » ?

Assimilables à des actifs plus ou moins durables, déplaçables à merci, il allait de soi que les agents des finances voient disparaître leurs instances en charge d'examiner leurs demandes de mutations nationales comme locales (par contre est créée une Commission Administrative Paritaire (CAP) de licenciement). C'est une véritable honte.

En effet, en amont et lors des CAP, en plus de défendre les dossiers des agents, les élus CGT vérifiaient l'application des règles afin qu'aucun ne soit lésé. En aval, ils informaient individuellement les agents des décisions de la direction.

De plus, en matière de CAP locale, la DRFiP Paris communiquait l'état des effectifs service par service (écart entre effectif réel et théorique, départs et arrivées, temps partiel). La CGT avait obtenu, de surcroît, qu'au terme des réunions institutionnelles les situations ne relevant pas des CAP (affectations en direction, ALD) fassent néanmoins l'objet de débats. Cela permettait d'identifier les postes volontairement non pourvus par la direction ainsi que les problèmes managériaux entraînant des turn-over massifs.

Avec la disparition des CAP et le recul des règles d'affectation, le directeur dispose maintenant des pleins pouvoirs pour déplacer les collègues selon son souhait. Un bel outil pour les restructurations à venir !

## Situations Explosives aux accueils

A force de choix dégradant toujours plus les conditions d'accueil des usagers, la situation devient intenable sur les sites parisiens.

Dans le centre des finances publiques du 18<sup>e</sup> rue de Boucry, les contribuables sont reçus un par un. Cela engendre une file d'attente qui va du site jusqu'à la rue des Fillettes. Les usagers sont énervés avant même d'entrer. Le vigile est pris à partie et a du mal à refermer la porte quand il vient de faire entrer quelqu'un.

Certains usagers excédés se battent, s'insultent ou insultent et menacent les agents y compris le vigile qui a même été victime d'une agression. Depuis la réouverture de l'accueil fin juin, la police doit intervenir quasi quotidiennement pour calmer les gens qui attendent pendant des heures.

La situation est insupportable pour les agents comme pour les contribuables qui sont privés d'un service public serein et de qualité.

Il fut un temps, avant la fusion, où dans le 18<sup>ème</sup>, l'accueil se répartissait sur 7 sites (4 trésoreries et 3 CDI/recettes), aujourd'hui, il n'y a plus que 2 SIP/SIE sur cet arrondissement très peuplé et où les usagers ont un grand besoin de service public. On ne peut que constater aujourd'hui que la suppression d'accueils de proximité, même au sein d'un arrondissement parisien conduit à la catastrophe. Qu'en sera-t-il quand le site de Boucry aura disparu ?

Autre exemple à Paganini. La CGT a toujours dénoncé le choix de la direction de limiter la réception des trésoreries amendes à un accueil sur rendez-vous.



Prouvant qu'elle est plus que jamais hors sol, la direction a maintenu un accueil sans rendez-vous pour la trésorerie du CAS.

Le tout en supprimant un poste de vigile ! L'agente de sécurité devrait donc à la fois contrôler les identités et les heures de rendez-vous du public des 3 Trésoreries Amendes tout en vérifiant que le public de la trésorerie CAS se désinfecte les mains avec le gel hydroalcoolique mis à sa disposition. A l'impossible nul n'est tenu et la collègue de l'accueil de la TP CAS doit recevoir des contribuables qui ne se sont donc pas lavés les mains alors qu'ils paient en espèces pour beaucoup, au mépris de règles d'hygiène applicables en période de crise sanitaire.

Comme la CGT l'avait annoncé, le système d'Accueil sur Rendez-Vous rend les relations très tendues entre les redevables en attente devant la grille (côté rue), les agents et le vigile derrière la grille. Les altercations sont fréquentes.

Mercredi 5 août, la police a dû faire évacuer deux redevables entrés de force. La situation est devenue physiquement très dangereuse. Les agents et la vigile sont choqués et épuisés par les agressions verbales récurrentes...

Dans ces conditions d'accueil dégradé, la CGT réitère sa demande d'un deuxième vigile à titre pérenne pour l'entrée des trésoreries.

**Les agents DGFIP ne sont pas des agents de sécurité et n'ont pas à risquer leur santé physique et mentale dans des tâches mettant leur santé en danger, et les empêchent d'effectuer sereinement leur travail.**

**La CGT revendique les moyens humains et matériels pour assurer partout et en toute sécurité un accueil de qualité dans le respect des normes sanitaires.**

## Prime et Châtiment



La répartition de la prime COVID fut pour le moins aléatoire. En effet, des agent.es pourtant en PCA (plan de continuité d'activité) n'ont rien touché... Il faut dire qu'il ne pouvait en être autrement puisque le nombre de bénéficiaires ne pouvait excéder 30 % de l'effectif total.

De plus, en faisant le choix de ne verser la prime de 1 000 € qu'aux agents ayant été présents au moins

18 jours la direction a exclu de fait les télé-travailleurs. Pour autant, elle a refusé de prendre en charge les frais induits par le télé-travail (connexion internet, abonnement téléphonique, frais de repas...).

Loin d'apaiser les esprits, la distribution aléatoire de cette prime a créé des tensions entre les collègues et aggravé le mécontentement général déjà exacerbé par le vol des congés. Pour sa part, la CGT revendique une véritable reconnaissance professionnelle pour tous par la revalorisation du point d'indice.

A l'aune de ces déconvenues, il est plus qu'à craindre que l'instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) n'augurera rien de bon puisque là aussi l'enveloppe sera contrainte. **C'est pourquoi, la CGT s'oppose à toute individualisation des rémunérations.**

### Bulletin d'adhésion à la CGT Finances Publiques Paris

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....



Situation Actif :  Stagiaire :  Retraité(e) :

Catégorie : Grade : Echelon : Numéro DGFIP :

Adresse administrative : .....

.....

#### Adresse pour l'envoi de la presse

Adresse administrative ou  adresse personnelle (à préciser) : .....

Tél : Courriel :

Inscription à la lettre hebdomadaire (newsletter)

Date :  
Signature :

Retourner le bulletin à la CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St HYACINTHE 75001 Paris ou auprès d'une(e) militant(e).

**Pour un syndicalisme de conquêtes sociales**

